



## SÉISME À HAÏTI – COMMENT AIDER ?

Les AEM ne sont pas spécialisés ni compétents dans l'aide d'urgence et les opérations de sauvetage. D'autres ONG sont formées et équipées pour cela.

**Comme lors du tsunami de Noël 2004 en Inde, l'aide des AEM interviendra en réponse à une demande précise de nos partenaires.**

D'ores et déjà, Monsieur Duncan, directeur de l'école et de la crèche de Lamardelle, nous a sollicités pour l'aider à nourrir et soigner les enfants dans un premier temps (aucun n'a été blessé, mais les dégâts matériels sont très importants) puis à reconstruire les bâtisses effondrées.

Comme dans toutes nos actions, nous privilégions la relation de proximité, garante de la plus grande efficacité et de transparence dans l'utilisation des fonds que vous nous confiez.

MERCI PAR AVANCE DE VOTRE AIDE

Prenez des nouvelles des enfants des Toits AEM au fur et à mesure qu'elles nous parviendront sur [www.amisdesenfantsdumonde.org](http://www.amisdesenfantsdumonde.org)

---

### BULLETIN DE SOUTIEN

Nom : .....

Adresse postale : .....

.....

Adresse électronique : .....

J'adresse un don de ..... € en soutien aux enfants victimes du séisme en Haïti

*Je recevrai en temps utile une attestation fiscale me permettant de bénéficier de déduction d'impôts selon la loi en vigueur.*

Fait à ..... Le .....